

Le statu quo n'est pas une option

Bureau Central, le 28 février 2017 - N°06/17

Cinquième année consécutive de gel des salaires, des résultats positifs pour la deuxième année consécutive, la rémunération des Cadres Dirigeants qui flambe de 67 %, 41 % ou « seulement » 17,6 % (on ne sait plus du coup car a priori les documents comptables publiés par la Direction comportent des erreurs) ...

Tous ces éléments sont de nature à être plus exigeants vis-à-vis des revendications salariales.

En effet, à la même époque, l'an dernier Force Ouvrière avait refusé de signer un accord sur les revalorisations salariales que nous avions jugé insuffisantes et en inadéquation avec les attentes des salariés.

Une prime de 300 € pour les non cadres et 400 € pour les cadres avaient fait le bonheur de certains.

Dans le même temps, ceux qui prônaient la « modération » salariale s'adjugeaient de très confortables augmentations.

Depuis le début de l'année, la communication de l'entreprise laisse entrevoir une année blanche de plus du côté augmentation générale. C'est inadmissible !!!

Nos dirigeants nous ont montré le chemin. En effet, nous n'osons imaginer que nos décideurs se soient octroyés de telles augmentations si notre entreprise allait si mal que cela.

C'est la raison pour laquelle, cette année, les négociations se dérouleront dans une ambiance d'arrêt de travail dans toute la compagnie. La Direction doit comprendre que le statu quo n'est pas une option.



portera les revendications suivantes :

→ L'inflation entre décembre 2011 et décembre 2016 (indice hors tabac), est chiffrée par l'INSEE à 2,6 %. Compte tenu des bons résultats de 2015 et 2016, et dans le contexte rappelé ci-dessus, les salariés ne comprendraient pas une **augmentation générale** des salaires inférieure à **5 %** environ, décomposée comme suit : 2,5 % au 1er janvier 2017, 1 % au 1er avril 2017, 1,5 % au 1er octobre 2017.



→ Dans le même esprit, nous revendiquons **une enveloppe pour le GVT Sol** équivalente à celle du personnel navigant, **soit 2 %**.

→ Enfin, en guise de rattrapage de plusieurs années de rigueur budgétaire, nous revendiquons également **une hausse de la PUA** d'un montant qui ne saurait être inférieur à 500 €, **soit un total de 1.900 €**.

De plus, nous rappelons à cette occasion que la prétendue « Inter GP » n'a aucune existence légale ou conventionnelle, et que les « facilités » de transport ont été assimilées à des éléments de rémunération dans plusieurs jurisprudences.

En conséquence, leurs modalités doivent être négociées avec les seuls syndicats représentatifs.

Le cadre de la NAO est le plus approprié.

Dans ce cadre, nous ajouterons les revendications suivantes :

→ Fin des « embargos R1 » déguisés par fermeture des classes de réservation en période de grands départs (ou retours), notamment l'été et en fin d'année,

→ Réexamen des tarifs R1 « low » et « médium », lorsqu'ils sont différents, afin que le tarif R1 low soit réellement disponible et à un tarif (hors métropole) se rapprochant du tarif commercial le plus bas -30 %,

→ Possibilité pour les enfants de plus de 26 ans et leur conjoint de voyager seuls dans le cadre des « partenaires de voyage »,

→ Réservation des billets « médaille du travail » en classe Y,

→ Rétablissement de la possibilité de choisir son siège à l'enregistrement pour les R1.

Christophe Malloggi
Secrétaire Général

